

Procession de Lourdes interdite, mosquées protégées.. Que font Escada, Bourges, De la Rochère ? [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 7 août 2016



Mise à jour du 8 août à 23 h, merci Coco

Il y a bien eu suppression de la procession à Lourdes, sauf que ce n'est pas celle du sanctuaire, mais celle de la paroisse de Lourdes, qui elle n'a rien à voir avec les apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous:

<http://www.riposte-catholique.fr/perepiscopus/lourdes-suppression-processions>

Et quand on connaît l'histoire de cette procession, on comprend pourquoi le préfet, par dhimmitude, l'a honteusement

faite interdire:

« Tous les ans pour le 15 août, le soir, à l'occasion de la commémoration du Vœu de Louis XIII, une procession se déroule dans la ville. Elle part de l'église paroissiale et se dirige vers le château, devant lequel est évoqué la conversion d'un musulman, l'émir Mirat-Mourad. Assiégé dans la cité de Lourdes par Charlemagne, selon la tradition, en 778, il aurait accepté de se rendre, non à l'empereur, mais à la Vierge Marie. Et le musulman devenu chrétien adopta pour son fief pyrénéen, toujours selon la tradition, le nom de Louarda – de warda, la rose, en arabe – qui deviendra plus tard Lourdes.

Cette année, la préfecture estime ne pas pouvoir assurer la sécurité d'une procession dans la ville. La célébration du vœu de Louis XIII et la récitation du Rosaire auront lieu dans l'église. »

<http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=810413>

Mise à jour du 7 août à 13 heures.

Il semble que la procession ne soit pas interdite comme l'a écrit Clément Borioli, mais que son parcours ait été considérablement modifié afin de rester au coeur de la ville.

Parmi les célébrations, prévues du 12 au 15 août, la procession d'ouverture qui devait partir de la ville haute a vu son parcours modifié pour rester au coeur du site, et la nuit de prière a été transformée en veillée.

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/08/07/2397408-lourdes-pre-pere-pelerinage-15-aout-sous-haute-securite.html>

Mise à jour du 7 août à 17 heures.

Lire le complément d'information de Laurent P dans les commentaires sous l'article.

Article originel ci-dessous, restant par ailleurs valable pour les arguments et les interrogations, procession minime, d'autres interdites, festivals, feux d'artifice interdits...

Le terrorisme et la sécurité ont bon dos. Mais trop c'est trop.

SUPPRESSION DE LA PROCESSION DU 15 AOÛT À LOURDES

Madame le préfet, Madame le maire, (1)

Nous apprenons avec tristesse que les processions qui ont lieu habituellement dans la ville de Lourdes le 15 Août ne pourront avoir lieu cette année. Vous nous faites savoir que vous ne disposez pas des moyens nécessaires pour assurer la protection de la communauté catholique. Nous comprenons la difficulté du contexte actuel et de la menace réelle.

La fête de l'Assomption est pour la communauté catholique une fête majeure. Qui plus est en France où elle est un jour de prière pour notre pays. Qui plus est à Lourdes où la Vierge-Marie demanda à Bernadette : "allez dire au prêtre que l'on vienne ici en procession". Il s'agit ici d'une invitation faite à la communauté paroissiale de Lourdes et à son curé l'abbé Peyramale et aujourd'hui l'abbé Duhar. Invitation à laquelle notre communauté n'a cessé de répondre depuis plus de 150 ans.

Nous citoyens Français catholiques, nous nous sentons délaissés, tels des citoyens de seconde zone. Notre communauté souffre encore de l'exécution barbare d'un de nos prêtre, le père Jacques Hamel. Nous priver de fêter dignement la fête du 15 août, comme il est de coutume depuis plus de 150 ans à Lourdes et ce sans interruption même dans les heures les plus douloureuses qu'a traversé notre pays, ne fait qu'ajouter plus de tristesse à notre peine.

Nous ne voulons pas céder à la terreur que notre ennemi nous impose, en nous terrant dans notre église paroissiale.

Laissez-nous Madame le préfet, Madame le maire, répondre à l'appel de "La Belle-Dame" de la grotte de Massabielle en rejoignant celle-ci en procession, depuis la paroisse, le 15 août, jour de son Assomption.

Recevez Madame le préfet de Tarbes, Madame le maire de Lourdes notre supplication distinguée.

Cordialement,

Clément Borioli, catholique et citoyen français de Lourdes.

A Lourdes on cumule : ils attaquent le christianisme, la procession rituelle du 15 août, à laquelle participent nombre de non chrétiens, notre histoire, notre patrimoine et le tourisme ! Joli coup pour le trio de malheur Hollande-Valls-Cazeneuve.



Festivals, braderies, tournois, processions... Fort bizarrement ce sont toutes des manifestations typiquement françaises, typiquement nationales, toutes permettant aux Français d'origine de se retrouver, de communier ensemble autour de notre passé, de nos valeurs, de notre histoire, qui sont interdites.

Ça n'est pas un hasard.

Cazeneuve-Valls-Hollande s'attaquent à notre identité.

Pendant qu'ils nous interdisent de nous retrouver, pendant qu'ils essaient de nous cantonner aux espaces privés sous prétexte de manque de personnel, 1000 mosquées sont protégées nuit et jour. Avez-vous entendu Cazeneuve expliquer que, faute de policiers disponibles, on allait fermer ces 1000 mosquées ? Que nenni. Et vous pouvez attendre que les poules aient des dents avant que cela n'arrive.

Pendant ce temps encore, ils donnent encore plus aux musulmans, aux imams, sont prêts à piétiner la loi de 1905, et

encouragent la construction de nouvelles mosquées sur notre sol.

Il y a des moyens pour tout cela. Mais pas pour nous.

A lire sur Atlantico :

Veut-on vraiment indexer la construction des mosquées sur le nombre de morts dans les attentats ?

<http://www.atlantico.fr/decryptage/veut-on-vraiment-indexer-construction-mosquees-nombre-morts-dans-attentats-benoit-rayski-2785036.html>

Si cela n'est pas un appel à insurrection populaire, qu'est-ce que c'est ?

Article 35. – ***Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.*** [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793](#)

Remarque perfide : que font donc les Escada, Bourges, De la Rochère... si prompts à dégainer quand il s'agissait du mariage homo, à mobiliser catholiques et bus pour monter sur Paris par centaines de milliers il y a 3 ans ? On décapite leurs prêtres, on ferme leurs églises (fussent-elles anglicanes, ça devrait les interpellier), on interdit leurs processions... Pourtant ils ont prouvé qu'ils avaient les moyens financiers et humains d'encadrer et protéger une procession géante, non ? Ils n'ont toujours pas compris que la persécution des chrétiens par et à cause de l'islam c'est inhérent à l'islam, que leur sort va être bientôt celui des chrétiens d'Orient, que le gouvernement est complice et que l'islam est le plus grand danger qui nous menace. Lamentable. Ils attendent quoi pour mobiliser les leurs contre l'islam et contre ce gouvernement ? Qu'ils en soient réduits à vivre cachés devant les menaces d'un EI installé en France comme en Irak ?

Pour le reste, petite remarque de bon sens de notre juriste Maxime

Pour les événements maintenus, les coûts de sécurité vont coûter une fortune en France.

Dans mon village, pour une simple fête paysanne, un dispositif de sécurité important a déjà été prévu avec intervention d'un service de sécurité extérieur.

A Dax, la feria est maintenue mais le surcoût pour la sécurité s'élève à un million d'euros.

C'est de la folie. Une remigration des personnes binationales d'intelligence avec l'ennemi coûterait moins cher et résoudrait le problème pour de bon. Et foin du principe d'égalité, il suffirait de constater que binationaux et nationaux ne sont pas dans la même situation, ce qui permet juridiquement de les traiter différemment. Les parlementaires UMPS sont tellement coincés idéologiquement qu'ils refusent de voir cette différence de situation, critère décisif pour l'application du principe d'égalité ! (et nécessaire pour comprendre l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen critiqué par un commentaire sous mon article <http://resistancerepublicaine.com/2016/08/04/moi-je-fais-encore-et-toujours-confiance-au-droit-ne-pas-confondre-avec-les-lois/>)

(1) Je remercie Clément Borioli de ne pas avoir suivi la mode faussement féministe et de savoir si bien manier la langue française. Maire et Préfet sont des fonctions qui n'ont pas à prendre le sexe de leur titulaire de passage. Madame le Maire, Madame le Préfet, ah ! que ces masculins à mon oreille sonnent agréablement !